

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la VILLE d'AVALLON

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-deux septembre à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville – salle des Maréchaux, sous la présidence de **Madame Jamilah HABSAOUI, Maire.**

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 22

Absent(es) représenté(es) :

Monsieur Camille BOERIO donne pouvoir à Madame Jamilah HABSAOUI

Madame Sandrine CHAUVEAU donne pouvoir à Monsieur Vincent CLÉMENT

Madame Nathalie ROMANOWSKI donne pouvoir à Madame Léa COIGNOT

Madame Nicole JEDYNSKI donne pouvoir à Madame Christine BURÉ

Monsieur Éric JODELET donne pouvoir à Monsieur Gérard GUYARD

Absents non excusés : Mesdames Myriam GILLET-ACCART et Fanny BOUVIER

Secrétaire de séance : Madame Léa COIGNOT

N° 99 - 22/09/2022

RAPPORTS ANNUELS SUR LA QUALITE ET LE PRIX DES SERVICES PUBLICS EAU POTABLE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - EXERCICE 2021

Conformément à l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Locales, le Maire présente à l'assemblée délibérante le rapport annuel de l'exercice 2021 sur le prix et la qualité des services publics « EAU POTABLE » et « ASSAINISSEMENT » collectif, dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

ADOpte les rapports annuels 2021 sur la qualité et le prix des services publics « eau potable » et « assainissement » collectif, sachant qu'ils seront transmis (Préfet et SISPEA) et mis en ligne (www.services.eaufrance.fr) conformément à la réglementation.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
Le Maire,

